

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 58 (1978)
Heft: 3

Vorwort: Éditorial
Autor: Chambre de commerce suisse en France

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ÉDITORIAL

Suite aux dispositions prises par la Banque Nationale Suisse le 1^{er} octobre dernier, en raison des très fortes et brusques pressions haussières subies par le cours du franc suisse, il convient d'attendre la fin de l'année pour savoir si l'industrie et le commerce suisses d'exportation retrouveront des conditions concurrentielles supportables.

Si aucun instrument réellement nouveau n'a été mis en place, la volonté de stabiliser le cours du franc suisse, en particulier face au mark allemand, a clairement été exprimée. Cet impératif passe désormais avant celui de la stabilité des prix. L'évolution de l'indice des prix à la consommation — +0,8 % de septembre 1977 à septembre 1978 — permet ce changement de priorité, qu'il faut cependant souhaiter passager, car le maintien des coûts de production en Suisse est également une condition de survie pour certaines entreprises.

Il n'en reste pas moins que les causes du désordre monétaire international subsistent et que les facteurs psychologiques de la hausse du franc suisse demeurent inchangés.

Il est tout aussi évident que le retour à une acalmie sur le marché des changes ne peut se faire à travers des mesures isolées de chaque pays. Pour assurer un niveau du franc économiquement raisonnable, il faut une coopération monétaire étroite entre les États-Unis, la C.E.E., le Japon et la Suisse.

Dans ce sens, les autorités helvétiques suivent avec intérêt les efforts entrepris dans le cadre du Marché Commun pour mettre sur pied un système monétaire européen. Elles n'ignorent pas les difficultés d'une telle entreprise, mais la volonté politique manifestée à Bonn et Paris tend à la mise en place d'un tel système pour le début 1979.

Il serait logique et souhaitable que la Suisse s'y associe. Encore faut-il cependant que les États intéressés soient d'accord et que les conditions posées à son admission soient acceptables.

Pour sa part, notre Compagnie étudie actuellement divers projets visant à soutenir et favoriser l'exportation suisse en France, en collaboration avec toutes les instances concernées. Nous entendons également faire un effort particulier d'information auprès de nos adhérents sur l'ensemble des moyens à disposition pour limiter les risques de change.

Enfin, au moment où de nouvelles voix s'élèvent pour demander l'instauration de mesures protectionnistes, nous voulons affirmer à nouveau notre foi dans la liberté des échanges dont l'abandon aurait les conséquences les plus néfastes pour l'économie en général et serait aggravé encore quand, comme c'est le cas pour la Suisse, un franc sur deux est gagné à l'étranger.

Chambre de Commerce Suisse en France.